



## Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau et ail

### Avertissement N° 10 – 10 juillet 2015

- **Conditions climatiques** : températures et précipitations variables.
- **Vers gris** : situation plutôt calme.
- **Carotte** : levée irrégulière, peu de charançons, *Cercospora* en progression.
- **Céleri** : punaises calmes; larves de charançon dans le cœur, irriguer au besoin pour prévenir les carences.
- **Laitue** : punaises moins actives; peu de pucerons; retour des mouches des semis; mildiou et tache bactérienne encore en progression; résumé pour les autres maladies; peu de brûlure de la pointe, mais risque en hausse.
- **Oignon et oignon vert** : croissance plus rapide; dommages de mouches surtout dans l'oignon vert; thrips encore peu présents; *Botrytis* stable; pas de nouveau mildiou, mais à surveiller; quelques cas de fusariose.
- **Ail et poireau** : dommages par la graisse bactérienne, poursuite des traitements contre la teigne.
- **Carte provinciale des précipitations cumulées du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2015.**
- **Prévision des vols de la teigne du poireau.**

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES DU 1<sup>er</sup> AU 7 JUILLET

- Temps frais et venteux en début de période, puis chaud et humide ensuite. Quelque 30 °C le 7 juillet dans le sud de la province.
- Pluie les 1<sup>er</sup> et 7 juillet principalement et, encore cette semaine, en quantité très variable selon les régions. Le cumul des précipitations est présenté à l'[annexe 1](#).
- Humidité encore élevée, temps souvent nuageux et rosées fréquentes favorables aux maladies.
- Taux d'humidité du sol généralement en baisse. Irrigation nécessaire sur plusieurs fermes.

## VERS GRIS

En Montérégie-Ouest, les vers gris continuent d'être observés dans certains champs de laitue, chez certains producteurs ciblés. Ils sont également rapportés en Chaudière-Appalaches et autour de la Capitale-Nationale.

Pour plus d'information, consultez l'[avertissement N° 5](#) du 5 juin 2015.

## CAROTTE

Dans plusieurs champs de carottes tardives en Montérégie-Ouest, on observe un développement non uniforme des jeunes plantules. On note une levée plus régulière et des carottes plus vigoureuses là où les producteurs ont utilisé leur système d'irrigation. Les plants risquent aussi de subir des stress de croissance dans les Basses-Laurentides sur les fermes où il n'y a pas de système d'irrigation.

## Charançon

Les captures sont généralement faibles en Montérégie-Ouest à part sur quelques fermes où elles sont encore élevées. Quelques traitements sont encore faits sur les semis les moins avancés seulement. En effet, comme il est important que le produit atteigne le collet des plants, aucun traitement n'est habituellement effectué contre les charançons après que les rangs soient à demi fermés. Les pièges seront retirés d'ici une dizaine de jours dans plusieurs champs, puisque l'activité des adultes de première génération tire à sa fin.

Les captures de charançons sont faibles dans Lanaudière et on y rapporte quelques dommages de larves; aucune activité de l'insecte n'est rapportée dans toutes les autres régions.

Continuez de vous référer au [bulletin d'information permanent N° 1](#) du 4 mai 2007 pour davantage d'information sur la stratégie de lutte contre le charançon.

## Cercospora

Les taches cercosporéennes (*Cercospora*) sont observées dans tous les champs en Montérégie-Ouest, du moins sur les feuilles basales. Les symptômes sont aussi de plus en plus visibles sur les feuilles intermédiaires, et dans quelques cas sur les jeunes feuilles du haut.

On note de 4 à 38 % de plants porteurs de taches de *Cercospora* sur les vieilles feuilles dans Lanaudière. Malgré les bonnes périodes de mouillure, aucune maladie ou tache foliaire n'est rapportée dans les autres régions. Aucun traitement fongicide n'a encore été fait dans la Capitale-Nationale (Île d'Orléans).

### Stratégie d'intervention

Dans les champs de carottes hâtives, des traitements contre les maladies foliaires ne sont généralement pas requis, à moins que les carottes soient vendues en bottes avec le feuillage. Dans les carottes hâtives vendues en cellophane, il est très rare que la maladie ait le temps de se répandre suffisamment pour qu'elle nuise à la croissance de la carotte ou à la récolte.

Dans les carottes destinées à la récolte de fin de saison, on recommande de **commencer les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carottes couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires**. Pour plus de détails, consultez la « Stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte » présentée aux pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005.

## CÉLERI

Dans quelques champs hâtifs de céleri, on remarque une croissance inégale. Ceux-ci avaient été soumis à de longues périodes venteuses.

### Punaises ternes et pentatomides

La situation est toujours calme en ce qui concerne les punaises dans les champs de céleri en Montérégie-Ouest.

Au besoin, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004.

## Charançons

Le type de dommages de charançons observé demeure à surveiller. En effet, ceux-ci se manifestent maintenant non seulement sur le plateau racinaire, **mais parfois aussi dans le cœur du céleri**. Le nombre de plants porteurs de ce type de dommages pourrait éventuellement justifier un traitement.

## Désordres nutritionnels

Aucun nouveau désordre n'est rapporté. Continuez de suivre de près le taux d'humidité des sols et irriguez au besoin; l'irrigation en période chaude et sèche étant la méthode de prévention la plus efficace contre les carences en calcium et en bore. Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention de la gerçure du pétiole, consultez l'[avertissement N° 6](#) du 12 juin 2008. Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention du cœur noir, consultez la « Stratégie d'intervention contre la nécrose marginale dans la laitue (*tip burn*) et le cœur noir dans le céleri » que vous retrouverez aux pages 4 et 5 de l'[avertissement N° 4](#) du 2 juin 2005.

# LAITUE

## Punaises ternes et pentatomides

En Montérégie-Ouest, même si on recommence à voir de nouvelles larves, la situation est plutôt calme du côté des punaises. En Chaudière-Appalaches et dans la région de la Capitale-Nationale, quelques larves et leurs dommages ont été observés dans les laitues hâtives, principalement dans la romaine. Des punaises pentatomides y sont présentes, mais ne causent pas de dommages notables. L'activité des punaises n'est pas rapportée dans les autres régions.

Poursuivez le dépistage de vos champs afin d'évaluer la population de ces insectes de même que l'intensité des dommages sur la culture. Si vous désirez plus de détails sur le comportement de la punaise terne et sur la lutte contre celle-ci, consultez l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004 et l'[avertissement N° 4](#) du 28 mai 2015. Pour plus d'information sur les punaises de la famille des *Pentatomidae*, consultez le site « [Les Hémiptères du Québec - punaises](#) ». On recommande de suivre la même stratégie contre les punaises ternes et pentatomides phytophages.

## Pucerons

Les populations de pucerons demeurent basses en Montérégie-Ouest, même dans les plantations où il n'y a pas eu de bassinage à l'imidaclopride. On ne rapporte que quelques cas isolés. Dans quelques semis, les traitements contre le ver gris ont pu contrôler aussi les pucerons.

Du côté de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, on note une légère hausse des pucerons, parfois sous forme de petites colonies isolées. Aucun traitement n'a été nécessaire.

## Autres insectes

On observe en Montérégie-Ouest une recrudescence de **mouches des semis** qui sont à leur 2<sup>e</sup> et parfois même 3<sup>e</sup> génération dans certains cas.

À part quelques **thrips** et **cicadelles** dans la région de la Capitale-Nationale (Île d'Orléans), aucun insecte n'est rapporté dans les autres régions.

## Mildiou (*Bremia lactucae*)

Les conditions ont été favorables au développement du mildiou et celui-ci est très actif en terre organique en Montérégie-Ouest. De « belles » plages de sporulation sont observées sur les plants. On retrouve les taches généralement sur les feuilles basales, mais de plus en plus sur les feuilles intermédiaires. Elles sont souvent petites, mais nombreuses, et sont observées dans tous les types de laitue. Les dommages ont plus d'impact dans la romaine et la laitue-feuille puisque toutes leurs feuilles sont pratiquement récoltées alors que les feuilles basales de la laitue pommée restent aux champs.

### Stratégie d'intervention

Il est important de traiter les champs affectés afin d'éviter la dispersion de la maladie, autant à l'intérieur de ces champs que dans les champs voisins.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre cette maladie présentée à la fin de l'[avertissement N° 6](#) du 16 juin 2011.

## Tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv. *vitiens*)

Les symptômes de tache bactérienne évoluent en Montérégie-Ouest et se retrouvent maintenant parfois sur les feuilles de cœur dans la laitue pommée.

Les producteurs aux prises avec cette maladie doivent maintenir des mesures préventives rigoureuses, principalement 1) ne pas circuler dans les champs lorsque le feuillage est mouillé, 2) toujours terminer les opérations par les champs où cette maladie est présente et 3) éviter de revenir en laitue dans les champs affectés.

Pour obtenir plus de détails concernant la tache bactérienne, consultez l'[avertissement N° 7](#) du 18 juin 2015 et l'[avertissement N° 6](#) du 8 juin 2007.

## Autres maladies

Avec le développement des cultures qui tend à réduire l'aération dans le couvert végétal, de plus en plus de cas de maladies sont observés en Montérégie-Ouest. On note une présence accrue de **pourriture molle bactérienne** (*Pectobacterium*; auparavant *Erwinia*) dans la laitue pommée et de **pourriture basale** (*Rhizoctonia solani*) dans plusieurs champs de laitues pommées et de laitues frisées sur le point d'être récoltées. Des cas d'**affaissement pythien ou affaissement sec** (*Pythium* ssp.) sont aussi fréquemment observés, à tous les stades de la laitue, et particulièrement dans de jeunes semis.

Dans la Capitale-Nationale, on note localement un début d'**affaissement sclérotique** (*Sclerotinia sclerotiorum* ou *S. minor*). La **moisissure grise** (*Botrytis*) s'est stabilisée dans cette région sans qu'aucun traitement ne soit effectué.

Le [bulletin d'information N° 4](#) du 15 juillet 2014 présente la liste des produits homologués contre les pathogènes de la laitue et le [bulletin d'information N° 1](#) du 23 juin 2015 celle des nouveautés 2015.

## Brûlure de la pointe

En Montérégie-Ouest, on ne rapporte cette semaine que quelques rares nouveaux cas de brûlure de la pointe. Aucun désordre ou carence n'est à signaler dans les autres régions. Surveillez de près l'humidité du sol et irriguez vos champs avant que le sol ne devienne trop sec de manière à maintenir un taux de croissance uniforme. Continuez vos traitements foliaires avec le calcium en ciblant les périodes où la croissance est la plus rapide.

Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention de la brûlure de la pointe, consultez la « Stratégie d'intervention contre la nécrose marginale dans la laitue (*tip burn*) et le cœur noir dans le céleri » aux pages 4 et 5 de l'[avertissement N° 4](#) du 2 juin 2005.

## OIGNON ET OIGNON VERT

### Phytotoxicité des herbicides et croissance

En Montérégie-Ouest, les symptômes parfois sévères de phytotoxicité causés par les traitements herbicides s'estompent peu à peu. La hausse des températures entre autres a favorisé la croissance des plants. Les oignons plantés dans les champs qui ont été peu affectés par les applications d'herbicide arborent un bulbe de 7 cm et seront récoltés dans moins de deux semaines. Les oignons semés sont maintenant à 6 ou 7 feuilles vertes et quelques champs ont presque atteint le stade bulbaison.

### Mouche des semis et mouche de l'oignon

En Montérégie-Ouest, les adultes de la mouche de l'oignon sont en baisse et les dommages de leurs larves ont fortement ralenti dans l'oignon. Par contre, dans l'oignon vert, on observe encore beaucoup de dommages causés par la mouche de l'oignon et la mouche des semis. La ponte de la mouche du semis devrait d'ailleurs se poursuivre, puisque les captures d'adultes de cette mouche sur les pièges sont très élevées.

Dans Lanaudière, quelques cas de plants porteurs de la mouche de l'oignon sont encore observés, mais en diminution. On ne rapporte aucun dommage de mouches apparent dans les autres régions.

Pour de plus amples renseignements sur la stratégie d'intervention contre la mouche de l'oignon, veuillez consulter l'[avertissement N° 4](#) du 29 mai 2014. Pour la liste des produits homologués pour les traitements foliaires, leur dose, l'intervalle avant la récolte et autres précisions sur ces produits, consultez le [bulletin d'information N° 5](#) du 22 juillet 2014.

### Thrips

Les populations de thrips demeurent faibles et stables en Montérégie-Ouest, mais elles sont toujours à surveiller. Elles sont aussi présentes dans Lanaudière, mais ne semblent pas augmenter. On ne rapporte aucune présence de thrips dans l'oignon pour les autres régions.

Pour de plus amples détails sur le développement et le contrôle des populations de thrips, consultez le [bulletin d'information N° 4](#) du 22 juillet 2013.

### Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

La brûlure de la feuille est plutôt stable en Montérégie-Ouest. Dans Lanaudière, on note de 17 à 37 % de plants porteurs de symptômes sur les vieilles feuilles. Le risque de développement de la maladie demeure tout de même élevé pour le moment; continuez d'appliquer rigoureusement vos traitements préventifs.

Aucun symptôme de *Botrytis* ou d'autres maladies n'est rapporté pour la région de la Capitale-Nationale. La première application préventive de fongicide y est en cours ou prévue pour les prochains jours.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'[avertissement N° 6](#) du 15 juin 2006. Prenez note que la liste des produits homologués présentée dans ce document n'est plus à jour. Référez-vous plutôt aux listes présentées dans les [bulletins d'information de 2014](#) et à celle du [bulletin d'information N° 1](#) du 23 juin 2015.

## Mildiou (*Peronospora destructor*)

Des symptômes de mildiou ont été dépistés sur quatre fermes depuis le 26 juin en Montérégie-Ouest, soit un cas d'oignons jaunes et trois cas d'oignons verts. Dans cette dernière culture, cependant, les champs affectés ont été récoltés et aucun nouveau symptôme n'a été observé sur ces fermes. **L'inoculum de la maladie étant encore présent dans la région, il est important de continuer de surveiller de près tous les champs.** Un dépistage hâtif de la maladie est essentiel pour obtenir un bon contrôle.



Premiers symptômes du mildiou sur une feuille d'oignon  
Photo : Mylène Fyfe, PRISME

Le symptôme le plus caractéristique du mildiou est la présence d'un duvet violacé, visible le matin sur le feuillage encore humide. Dans le champ, la maladie apparaît habituellement en foyers, qui s'agrandissent jusqu'à ce que tout le champ soit envahi.

Pour davantage de détails sur la maladie et la stratégie de lutte contre le mildiou dans l'oignon, consultez l'[avertissement N° 9](#) du 3 juillet 2015 et l'[avertissement N° 10](#) du 23 juillet 2004.

## Pourriture blanche (*Sclerotium cepivorum*)

Les symptômes de pourriture blanche sont légèrement à la hausse en Montérégie-Ouest dans l'oignon vert et l'oignon planté.

## Charbon (*Urocystis magica*)

Les symptômes de charbon sont également rencontrés dans plusieurs champs de Montérégie-Ouest, généralement sur les fermes avec un historique de la maladie.

À ce stade-ci de la saison, la seule chose qui peut être faite est l'arrachage et la destruction hors du champ des plants malades afin de réduire la banque de spores pour les années subséquentes. Pour plus de détails sur la maladie, consultez l'[avertissement N° 9](#) du 3 juillet 2014.

## Autres maladies

Les **pourritures bactériennes** sont présentes, mais plutôt stables en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière.



Des dommages reliés à la **fusariose du plateau** ou **pourriture basale fusarienne** (*Fusarium oxysporum* f. sp. *Cepae*) ont été observés sur deux fermes en Montérégie-Ouest. Le champignon responsable s'attaque aux racines et à la base des plants et souvent un seul côté du plateau racinaire est affecté. Le premier symptôme de la maladie est un jaunissement et un dépérissement des vieilles feuilles. Les symptômes commencent par la pointe et progressent vers la base. Éventuellement, les plants affectés flétrissent et meurent. La pourriture engendrée par le champignon est habituellement ferme et brun rosé. Un mycélium blanchâtre est parfois visible à la base des bulbes.

Cette maladie préfère des conditions chaudes et humides. L'incidence de la maladie augmente si le sol est très humide (baissières, zones mal drainées, etc.). De plus, son importance s'accroît lorsqu'il y a des blessures aux racines, au plateau racinaire ou au bulbe. Les blessures provoquées par la 2<sup>e</sup> génération de mouche de l'oignon sont à surveiller.

Aucun fongicide n'étant offert pour lutter contre cette maladie, une rotation de trois ans est à privilégier. La majorité des cultivars d'oignon jaune seraient heureusement résistants à cette maladie. L'oignon espagnol est plus sensible à cette maladie.

Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'[avertissement N° 8](#) du 22 juin 2007.

## AIL ET POIREAU

### Graisse bactérienne (poireau)

Des symptômes de la graisse bactérienne en quantités modérées ont été observés dans un champ de poireau en Montérégie-Ouest. Un cas plus grave présentant des dommages typiques, mais dont le diagnostic reste à confirmer, a aussi été rapporté dans Lanaudière. Dans ce champ, on rapporte que plus de 50 % des plants auraient déjà dépéri.

Au début, les plants de poireaux atteints présentent un léger retard de croissance et certaines de leurs feuilles sont courbées. On peut voir sur ces feuilles des lignes longitudinales de tissus décolorés, souvent desséchés, situées près de la bordure du limbe ou un peu plus au centre. L'examen du fût à la base de ces feuilles permet de retrouver des zones d'apparence aqueuse et gluante. À un stade avancé de la maladie, le plant entier peut dépérir. Parfois, les feuilles plus jeunes au centre des plants peuvent ne pas être atteintes et continuer de croître normalement; un poireau plus petit, mais malgré tout commercialisable, pourra donc dans ce cas être produit.

La graisse est causée par la bactérie *Pseudomonas syringae* pv *porri*. Son développement est favorisé par des conditions chaudes et pluvieuses. Afin de prévenir la dispersion des bactéries, il faut éviter d'effectuer des opérations culturales dans les champs lorsque le feuillage est humide. Si vous devez irriguer, assurez-vous que le feuillage séchera rapidement par la suite. Au Canada, aucun produit n'est homologué pour lutter contre cette maladie. En Europe et aux États-Unis, on recommande d'appliquer des fongicides à base de cuivre, puisque ce dernier est reconnu pour son effet bactéricide.



Symptômes typiques de la graisse bactérienne sur les feuilles du poireau

Photo : MAPAQ, Montérégie-Ouest

## Teigne du poireau

Le deuxième vol de la teigne débute timidement dans les régions les plus froides (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Saguenay–Lac-Saint-Jean). Plus au centre, le nombre de captures augmente sur la plupart des sites tandis qu'au sud, il est généralement en diminution. Comme pour les semaines précédentes, référez-vous à la stratégie d'intervention présentée ci-dessous pour vos interventions.

### **Stratégie d'intervention (deuxième génération)**

Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé. La présence d'une quantité significative de dommages causés par la génération précédente est aussi un bon indice qu'il faudra intervenir.

Parmi les alliums, **le poireau** est la culture la plus attirante pour la teigne et celle qui subit les dommages les plus importants reliés à la teigne. **Dans l'ail et les oignons**, la présence de quelques larves dans le feuillage affecte généralement peu le rendement. Cependant, il est quand même conseillé de traiter pour les raisons suivantes : les dommages aux feuilles peuvent servir de porte d'entrée pour les maladies, dont les pourritures bactériennes, et il arrive dans certaines circonstances que les larves décident de quitter le feuillage pour s'attaquer aux bulbes. Ceci se produit lorsque le feuillage commence à se dessécher alors que de grosses larves sont encore présentes dans les plants. **Notez cependant que ce ne sont pas tous les champs d'oignons qui doivent être traités.** Par exemple, les grands champs d'oignons de la Montérégie sont rarement affectés par la teigne. Ce sont le plus souvent les petites superficies d'oignons relativement isolées qui sont endommagées. Dans l'oignon, il n'est conseillé d'intervenir que si vous avez déjà observé des dommages significatifs par le passé.

**Les traitements insecticides contre la teigne visent à atteindre les jeunes larves après l'éclosion, mais avant qu'elles ne commencent à pénétrer à l'intérieur des feuilles.** La période habituelle d'activité des papillons s'étendant sur une période d'environ 4 semaines, 1 ou 2 traitements insecticides peuvent être effectués. Deux traitements sont recommandés aux producteurs qui désirent réduire au minimum le risque de dommages à la culture, tandis que la stratégie à un seul traitement s'adresse à ceux qui sont prêts à tolérer la présence de légers dommages.

**Sur les fermes où du piégeage est effectué**, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes aient été capturées (début évident de la période d'activité des papillons) et une seconde fois 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons ont été capturés dans les pièges (pic d'activité des papillons).

**Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage**, le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention proposées selon les régions. Ces dates ont été déterminées en recoupant l'information reçue des collaborateurs du réseau de piégeage et les données du modèle pour la teigne du poireau disponible dans le logiciel CIPRA. Prenez note qu'il est possible que certaines dates aient besoin d'être rajustées au cours des prochaines semaines.

Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour les principales zones de production légumière de la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 ou 3 jours plus tôt. Si, au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 2 ou 3 jours plus tard.



## Dates d'intervention contre la teigne proposées pour les producteurs qui ne font pas de piégeage

Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Lanaudière, Basses-Laurentides et Outaouais	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 2 et 17 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 10 juillet</li></ul>
Centre-du-Québec	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 8 et 22 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 15 juillet</li></ul>
Mauricie et Estrie	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 10 et 24 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 17 juillet</li></ul>
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 17 et 31 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 24 juillet</li></ul>
Bas-Saint-Laurent et Saguenay–Lac-Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Dates à venir</li></ul>

### Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements :

- **Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare)**, de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.
- Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, ENTRUST et XENTARI pour la production biologique; CORAGEN, DELEGATE, MATADOR et SUCCESS en production conventionnelle. Notez cependant que CORAGEN et XENTARI ne sont homologués que dans le poireau, et non dans l'ail.
- Pour les producteurs désirant traiter uniquement avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis* (BIOPROTEC CAF ou XENTARI), il est conseillé d'utiliser la stratégie à deux traitements. Ces produits n'agissant que par ingestion et non pas par contact, les larves ayant commencé à s'enfoncer trop profondément à l'intérieur du feuillage seront plus difficiles à détruire.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 7 juillet 2006.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CÉLINE LAROCHE – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.

Téléphone : 450 454-3992, poste 35

Courriel : [claroche@prisme.ca](mailto:claroche@prisme.ca)

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.

Téléphone : 514 821-9661

Courriel : [mfyfe@prisme.ca](mailto:mfyfe@prisme.ca)

MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur

Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Téléphone : 450 427-2000, poste 5106

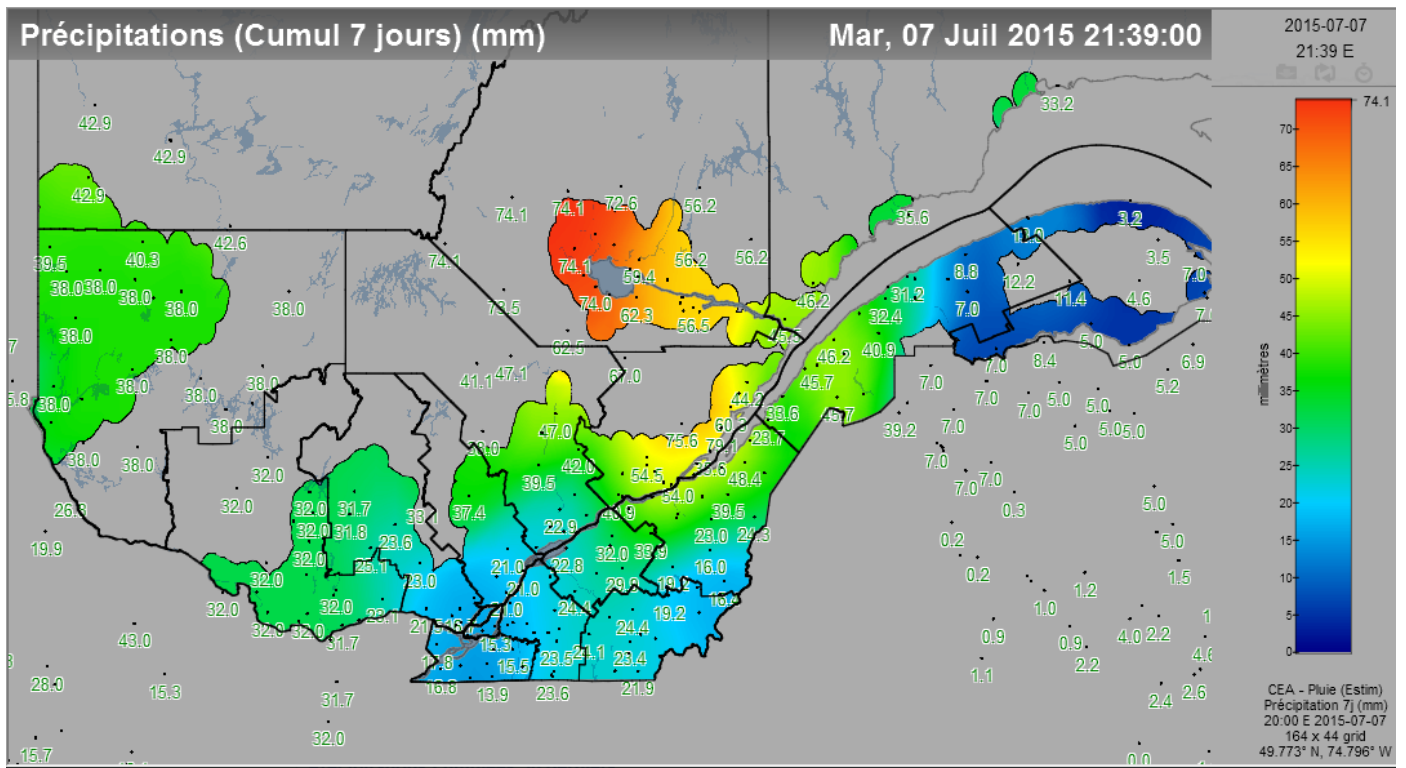
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 10 – Carotte, céleri, laitue... – 10 juillet 2015

# Annexe 1

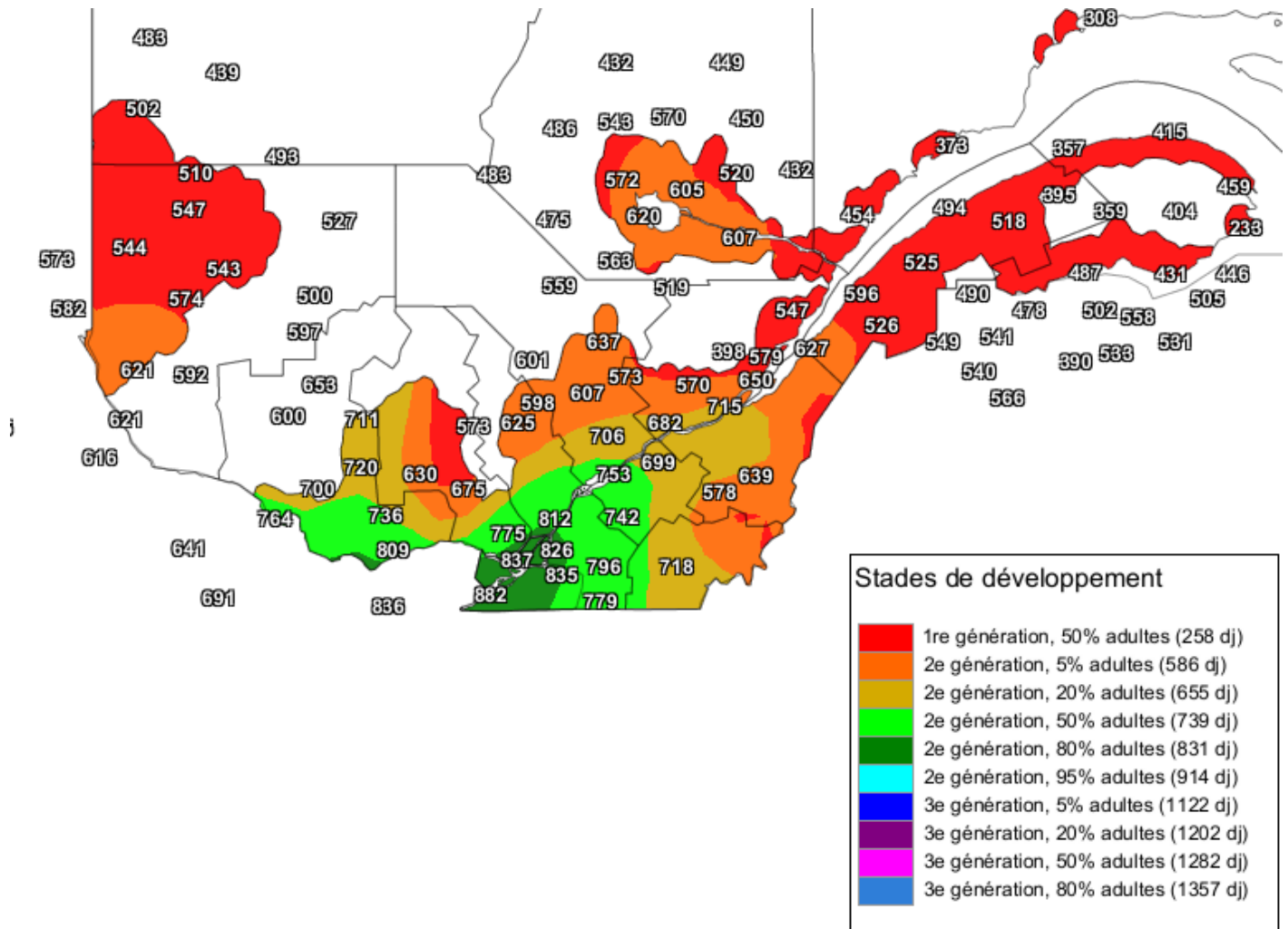
## Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2015



Source : Agrométéo Québec : <http://www.agrometeo.org/>

## Annexe 2

### Prévision des vols de la teigne du poireau



**Teigne du poireau**  
**Mesonet Québec**

**8 Juillet 2015**

Générée le 08/7/2015 à 21:48 HAE © Copyright 2015

Source : Agrométéo Québec : <http://www.agrometeo.org/>